

COURRIER ARRIVÉ LE

02 OCT. 2019

SIVOM ORB et VERNAZOBRES
34370

SIVOM ORB ET VERNAZOBRES

23 AVENUE JEAN JAURES
34370 CAZOULS LES BEZIERS

Edité le : 25/09/2019

Rapport d'analyse Page 1 / 2

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (**).

Identification dossier : LSE19-162995

Identification échantillon : LSE1909-24467-1

Analyse demandée par : ARS DT DE L'HERAULT

N° Analyse : 00232438

N° Prélèvement : 00232514

Nature: Eau de distribution

Point de Surveillance : CENTRE SAINT JEAN DE MINERVOIS

Code PSV : 000000597

Localisation exacte :

Dept et commune : 34 SAINT-JEAN-DE-MINERVOIS

UGE : 0092 - S. ORB ET VERNAZOBRES - SAUR

Type d'eau : T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Type de visite : D2 Type Analyse : D2

Motif du prélèvement : CS

Nom de l'exploitant : S.A.U.R. SECTEUR HERAULT-SUD

Z.A.E LES VERRIES

RUE DE L'AVEN - BP6

34985 SAINT GELY DU FESC CEDEX

Nom de l'installation : S. VERN-VERNAZOBRE

Type : UDI

Code : 000532

Prélèvement : Prélevé le 16/09/2019 à 10h05 Réception au laboratoire le 16/09/2019 à 13h48

Prélevé par CARSO LSEHL / TOMAT Aude

Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine

Flaconnage CARSO-LSEHL

Traitement : BIOXYDE DE CHLORE

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Date de début d'analyse le 16/09/2019 à 13h48

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Analyses physicochimiques							
<i>Paramètres de la désinfection</i>							
Chlorites	34CLITE	< 0.010	mg/l ClO ₂ -	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-4	0.2	#
Anions							
Nitrites	34D2	< 0.02	mg/l NO ₂ -	Spectrophotométrie	NF EN 26777	0.50	#

Edité le : 25/09/2019

Identification échantillon : LSE1909-24467-1

Destinataire : SIVOM ORB ET VERNAZOBRES

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	
Métaux								
Chrome total	34D2	< 5	µg/l Cr	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	50		#
Fer total	34D2	< 10	µg/l Fe	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2		200	#
Cadmium total	34D2	< 1	µg/l Cd	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	5		#
Antimoine total	34D2	< 1	µg/l Sb	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	5		#
Nickel total au 1er jet	34D2	< 5	µg/l Ni	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	20		#
Plomb total au 1er jet	34D2	< 2	µg/l Pb	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	10		#
Cuivre total au 1er jet	34D2	0.022	mg/l Cu	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	2.0	1.0	#
HAP : Hydrocarbures aromatiques polycycliques								
HAP								
Benzo (b) fluoranthène	34D2	< 0.005	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083			#
Benzo (k) fluoranthène	34D2	< 0.005	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083			#
Benzo (a) pyrène	34D2	< 0.005	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083	0.010		#
Benzo (ghi) pérylène	34D2	< 0.005	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083			#
Indéno (1,2,3 cd) pyrène	34D2	< 0.005	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083			#
Somme des 4 HAP quantifiés	34D2	< 0.005	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083	0.100		#

34D2 ANALYSE (D2) EAU DE DISTRIBUTION (ARS34-2015)

34CLITE CHLORITES (ARS34-2017)

Eau respectant les limites et références de qualité fixées par le décret 2001-1220 du 20/12/2001 modifié pour les eaux destinées à la consommation humaine pour les paramètres analysés.

Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques.

Vincent DRIFFORD
Ingénieur de Laboratoire

